

Pages
canadiennes



La fête nationale et les feux de la Saint-Jean.—Les oiseaux amis de notre climat et de notre pays.

C'est le 24 juin que, depuis de longues années, on célèbre la Saint-Jean-Baptiste, fête du patron Canadien-français. On a heureusement aboli les cirques et nombre de discours-pompiers, mais on a gardé la coutume des feux de la Saint-Jean, reste en superstition si l'on veut, mais bien inoffensive, de nos jours. Il n'en fut pas toujours ainsi, par exemple, surtout si l'on remonte aux origines de cette manifestation, au Moyen-Age, en France.

Autrefois, donc, cette fête provoquait de grandes réjouissances publiques dans les villes et les campagnes, et on n'aurait manqué dans la nuit du 23 juin, de faire flamber le tas d'herbes ou de fagots traditionnel. Le clergé venait le bénir en grande pompe avant qu'on y mit le feu.

Des danses avaient lieu à l'entour et c'était à qui recevrait alors le baptême de la fumée en y plongeant la tête, ou s'emparerait d'un tison pour aller cacher dans un coin du logis,

comme un précieux talisman. Aujourd'hui, ce n'est qu'à titre de curiosité qu'on peut rappeler les anciennes coutumes des feux de la Saint-Jean. En Bretagne, les habitants mettaient autour de ces feux des sièges vides où leurs parents morts étaient censés prendre place. Les filles, pour être certaines de trouver un mari dans l'année, devaient danser dans la même nuit autour de neuf feux différents. Autrefois, à Paris, les échevins allumaient solennellement eux-mêmes la montagne de fagots entassés pour la circonstance sur la place de Grève.

“Quand le roi était au Louvre, c'était à lui que revenait l'honneur d'y mettre le feu. En 1471, Louis XI satisfait à cet usage, pour imiter ses prédécesseurs. Le dernier roi qui alluma le feu de Grève de ses mains fut Louis XIV, en 1648.

“Voici, d'après Dulaure, les détails curieux d'une de ces cérémonies, sous Charles-IX; “Au milieu de la place de Grève était planté un arbre de soixan-